

Municipalité de : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Site Web : _____

ENGAGEMENT

Nom de l'établissement : _____

Services offerts - de base

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Distribution d'essence | <input type="checkbox"/> Installations sanitaires | <input type="checkbox"/> Bornes de recharge pour véhicules électriques |
| <input type="checkbox"/> Alimentation | <input type="checkbox"/> Signalisation et information | |
| <input type="checkbox"/> Télécommunications | <input type="checkbox"/> Stationnement | |

Services offerts - complémentaires

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Stationnement 24 h | <input type="checkbox"/> Borne d'entretien pour vélo | <input type="checkbox"/> Service de santé |
| <input type="checkbox"/> Hébergement | <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour vélo électrique | <input type="checkbox"/> Service bancaire |
| <input type="checkbox"/> Restauration | <input type="checkbox"/> Service de douches et buanderie | <input type="checkbox"/> Dispositif de réception des eaux usées |
| <input type="checkbox"/> Dépannage mécanique/remorquage | <input type="checkbox"/> Lieu d'accueil et de renseignements touristiques | <input type="checkbox"/> Parc récréatif et espace vert |

Heures d'ouverture de l'établissement

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Basse saison	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Haute saison	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

Après avoir pris connaissance de la charte qualité du Programme de reconnaissance des villages-relais, prend les engagements suivants :

- Respecter les critères de la charte de qualité propre aux services offerts et le type d'établissement
- Veiller à la qualité de l'aspect général du bâtiment et de son environnement immédiat
- Informer la municipalité de toute modification dans mon offre de services pouvant entraîner une augmentation ou une diminution des services de base requis pour le maintien de l'appellation « village-relais », notamment les heures d'ouverture, les services offerts et les changements de bannière
- Afficher les heures d'ouvertures
- Veiller à la qualité de l'accueil
- Distribuer la promotion touristique faite sur le village-relais et la région
- Apposer le pictogramme sur la façade de l'établissement
- Adhérer au plan d'action proposé par la Municipalité
- Respecter, lors de l'utilisation de la sous-licence accordée par la municipalité, les normes graphiques figurant dans le Guide de reconnaissance des villages-relais qui sont relatives à l'appellation « village-relais », au pictogramme
- Ne pas transférer cette sous-licence

Le non-respect des engagements ci-dessus, dûment constaté par le représentant chargé du suivi et de l'évaluation, entraîne, après un avertissement écrit de la municipalité, le retrait du pictogramme et du nom de l'établissement sur le panneau d'information.

Dans le cas de la vente de l'établissement ou d'un changement de propriétaire, un nouvel engagement devra être signé par le nouvel exploitant.

Le propriétaire et soussigné, M. ou M^{me} : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Fait à _____ le _____ Signature _____